

États financiers du

**LES SERVICES À LA FAMILLE
ET À L'ENFANCE DE FRONTENAC,
LENNOX ET ADDINGTON**

Exercice clos le 31 mars 2025

LES SERVICES À LA FAMILLE ET À L'ENFANCE DE FRONTENAC, LENNOX ET ADDINGTON

Table des matières

Exercice clos le 31 mars 2025

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
États financiers :	
État de la situation financière	1
État des résultats	2
État de l'évolution (insuffisance) des actifs nets	3
État des flux de trésorerie	4
Notes afférentes aux états financiers	5
Tableau A – Fonds affectés d'origine externe	14
Tableau B – Sommaire financier	15



KPMG s.r.l./s.E.N.C.R.L.
400-863, rue Princess
Kingston (ON) K7L 5N4
Canada
Téléphone 613 549 1550
Télécopieur 613 549 6349

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration des Services à la famille et à l'enfance de Frontenac, Lennox et Addington

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers des Services à la famille et à l'enfance de Frontenac, Lennox et Addington (l'entité), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2025;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution (insuffisance) des actifs nets pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes complémentaires et annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de son exploitation, de l'évolution des actifs nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui sont pertinentes pour notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre,

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



Page 3

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Toutefois, des événements ou situations futurs pourraient amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;

KPMG A.N.P. / S.R.L. C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Canada)

Le 16 juin 2025

LES SERVICES À LA FAMILLE ET À L'ENFANCE DE FRONTENAC, LENNOX ET ADDINGTON

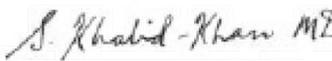
État de la situation financière

Au 31 mars 2025, avec informations comparatives de 2024

	2025	2024
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	1 769 739 \$	3 032 873 \$
Débiteurs	979 559	932 472
Charges payées d'avance	343 202	230 017
Sommes à recevoir de la Province de l'Ontario	411 668	212 949
	<u>3 504 168</u>	<u>4 408 311</u>
Immobilisations corporelles (note 2)	18 813 555	19 334 393
	<u>22 317 723 \$</u>	<u>23 742 704</u>
Passif et actifs nets (insuffisance)		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	2 019 749 \$	2 316 780 \$
Produits reportés	1 590	13 759
Produits reportés – grevés d'affectations d'origine externe (Annexe A)	1 303 067	953 967
Sommes à payer à la Province de l'Ontario	739 231	721 300
Fonds détenus pour le compte d'autres organismes (note 4)	112 877	95 598
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 5)	206 571	194 510
	<u>4 383 085</u>	<u>4 295 914</u>
Dette à long terme (note 5)	15 211 955	15 418 435
Apports en capital reportés (note 7)	1 520 170	1 560 712
	<u>21 115 210</u>	<u>21 275 061</u>
Actifs nets (insuffisance)		
Insuffisance non affectée	(672 346)	306 907
Investis en immobilisations corporelles (note 8)	1 874 859	2 160 736
	<u>1 202 513</u>	<u>2 467 643</u>
Dépendance économique (note 9)		
Éventualités (note 10)		
	<u>22 317 723 \$</u>	<u>23 742 704</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration :

 directeur

 directeur

LES SERVICES À LA FAMILLE ET À L'ENFANCE DE FRONTENAC, LENNOX ET ADDINGTON

État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2025, avec informations comparatives de 2024

	2025	2024
Produits		
Province de l'Ontario	25 912 315 \$	25 796 775 \$
Recouvrement et autres revenus		
Recouvrement des charges	454 729	898 485
Revenus non conservables	1 267 142	1 144 174
Dons	194 761	127 464
	<u>27 828 947</u>	<u>27 966 898</u>
Charges		
Salaires	12 354 343	12 588 120
Avantages sociaux	4 101 794	4 196 753
Transport lié au service d'agence	570 386	553 337
Formation et recrutement	136 551	142 811
Occupation de l'immeuble (note 5)	1 576 247	1 331 054
Services professionnels – non destinés aux clients	175 334	247 173
Coûts de programme	158 989	39 774
Programme d'intégration	4 533 866	3 837 716
Services professionnels – destinés aux clients	555 711	359 496
Besoins personnels de la clientèle	1 700 863	1 649 656
Santé du client et dépenses connexes	168 407	307 552
Aide financière	1 217 701	1 371 511
Promotion et publicité	32 657	41 107
Administration	135 299	127 480
Autres	670 743	492 921
Technologies	403 890	375 727
	<u>28 492 781</u>	<u>27 662 188</u>
Excédent des produits sur les charges (charges sur les produits) découlant des opérations, avant ce qui suit	(663 834)	304 710
Rajustement ponctuel du financement :		
Province de l'Ontario	–	2 232 251
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) lié aux activités	(663 834)	2 536 961
Autre		
Amortissement des apports en capital reportés	40 542	40 542
Amortissement d'immobilisations corporelles	(641 838)	(659 346)
	<u>(601 296)</u>	<u>(618 804)</u>
Excédent des produits sur les charges (charges sur les produits)	(1 265 130)\$	1 918 157\$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

LES SERVICES À LA FAMILLE ET À L'ENFANCE DE FRONTENAC, LENNOX ET ADDINGTON

État de l'évolution des actifs nets (insuffisance)

Exercice clos le 31 mars 2025, avec informations comparatives de 2024

	Non affectés	Investis en immobilisations corporelles (note 8)	Total de 2025	Total de 2024
Actifs nets au début de l'exercice :	306 907 \$	2 160 736 \$	2 467 643 \$	549 486 \$
Excédent des produits sur les charges (charges sur les produits) (note 8b))	(663 834)	(601 296)	(1 265 130)	1 918 157
Variation nette des investissements en immobilisations corporelles (note 8b))	(315 419)	315 419	—	—
Actifs nets (insuffisance), à la fin de l'exercice	(672 346)\$	1 874 859 \$	1 202 513 \$	2 467 643 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

LES SERVICES À LA FAMILLE ET À L'ENFANCE DE FRONTENAC, LENNOX ET ADDINGTON

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2025, avec informations comparatives de 2024

	2025	2024
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités suivantes :		
Fonctionnement :		
Excédent des produits sur les charges (charges sur les produits)	(1 265 130)\$	1 918 157 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement d'immobilisations corporelles	641 838	659 346
Amortissement d'apports en capital reportés	(40 542)	(40 542)
Variation du fonds de roulement hors caisse lié au fonctionnement		
Débiteurs	(47 087)	(67 009)
Charges payées d'avance	(113 185)	14 083
Sommes à recevoir de la Province de l'Ontario	(198 719)	777 508
Créditeurs et charges à payer	(297 031)	(942 851)
Produits reportés	(12 169)	(101 602)
Produits reportés – grevés d'affectations d'origine externe	349 100	387 381
Sommes à payer à la Province de l'Ontario	17 931	97 599
Fonds détenus pour le compte d'autres organismes	17 279	9 224
	(947 715)	2 711 294
Activités de financement		
Paiements de la dette à long terme	(194 419)	(405 957)
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(121 000)	(74 664)
Augmentation (diminution) de l'encaisse	(1 263 134)	2 230 673
Encaisse au début de l'exercice	3 032 873	802 200
Encaisse à la fin de l'exercice	1 769 739 \$	3 032 873 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

LES SERVICES À LA FAMILLE ET À L'ENFANCE DE FRONTENAC, LENNOX ET ADDINGTON

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2025

Le 1^{er} avril 2012, les Services à la famille et à l'enfance de Frontenac, Lennox et Addington (l'« organisme ») ont été constitués sans capital-actions en vertu des lois de l'Ontario à la suite de la fusion de la Société de l'aide à l'enfance de la ville de Kingston et du comté de Frontenac et des Services à la famille et à l'enfance Lennox et Addington. L'activité principale de l'organisme consiste à s'acquitter des fonctions d'une société d'aide à l'enfance en vertu de la Loi de 2019 sur les services à l'enfance, à la jeunesse et à la famille.

L'organisme est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* et, à ce titre, il est exonéré d'impôts.

1. Principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, y compris les normes 4200 pour les organismes gouvernementaux sans but lucratif.

Les principales conventions comptables de l'organisme sont les suivantes :

a) Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports, lesquels incluent les dons et les subventions gouvernementales.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées à titre de produits dans la période à laquelle elles se rattachent. Les subventions approuvées, mais non reçues à la fin de la période comptable sont inscrites comme montants à recevoir. Lorsqu'une partie d'une subvention se rapporte à une période ultérieure, elle est reportée et constatée dans cette période.

Les apports non grevés d'une affectation sont constatés en produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si la somme à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée.

Les apports grevés d'affectations externes, sauf les apports au fonds de dotation, sont constatés comme produits lorsque les charges correspondantes sont engagées. Les apports grevés d'affectations externes et non encore dépensés sont comptabilisés à titre de produits reportés. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations sont reportés et amortis par imputation aux résultats selon la méthode linéaire à un taux correspondant à celui de l'amortissement des immobilisations en question.

Les intérêts et autres produits sont constatés lorsque les biens sont vendus ou que les services sont fournis, que les obligations de rendement sont remplies et que les avantages économiques futurs sont mesurables et que l'on s'attend à ce qu'ils soient obtenus.

LES SERVICES À LA FAMILLE ET À L'ENFANCE DE FRONTENAC, LENNOX ET ADDINGTON

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

1. Principales conventions comptables (suite)

b) Immobilisations corporelles :

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les apports d'immobilisations sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport. Les actifs acquis en vertu de contrats de location-acquisition sont amortis sur leur durée de vie estimée ou sur la durée du bail, selon le cas. Les coûts de réparation et d'entretien sont passés en charges. Les améliorations qui prolongent la durée estimative d'un bien sont capitalisées. Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus aux activités de l'organisme, sa valeur comptable nette est amortie à sa valeur résiduelle.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire aux taux annuels suivants :

	Vie utile
Bâtiments	30 à 50 ans
Aménagements de terrains	10 ans
Mobilier et équipement	5 à 10 ans
Équipement téléphonique et systèmes d'information	5 ans
Matériel informatique	5 ans
Licences et logiciels	5 ans
Véhicules	5 ans

L'amortissement des travaux en cours n'est pas comptabilisé tant que la construction ou l'aménagement n'est pas substantiellement terminé et que les actifs ne sont pas utilisés de façon productive.

c) Apports reçus sous forme de services

Un nombre important de bénévoles consacre de nombreuses heures de travail à l'organisme chaque année. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

d) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a décidé de comptabiliser les instruments à la juste valeur. L'organisme a choisi de ne pas comptabiliser ses placements à la juste valeur.

Les instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition et des frais de financement, qui sont amortis selon la méthode linéaire.

LES SERVICES À LA FAMILLE ET À L'ENFANCE DE FRONTENAC, LENNOX ET ADDINGTON

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

1. Principales conventions comptables (suite)

d) Instruments financiers (suite)

Les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation à la fin de chaque exercice lorsque des faits ou des circonstances l'indiquent. Le cas échéant, l'organisme détermine s'il y a un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif. Si tel est le cas, la valeur comptable de l'actif est réduite à la valeur la plus élevée entre la valeur actualisée des flux de trésorerie prévus, la somme pouvant être obtenue de la vente de l'actif, et la somme que l'organisme prévoit d'obtenir si elle exerce son droit à l'égard d'une garantie financière. Ultérieurement, en cas de renversement des faits ou des circonstances, l'organisme comptabilise une reprise de perte de valeur dans la mesure de l'amélioration, qui n'excède pas la valeur comptable initiale.

e) État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation est exclu du présent document, car nous n'avons comptabilisé aucun gain ou perte non réalisé(e) important(e) en date du 31 mars 2025 ou 2024.

f) Avantages sociaux futurs

L'organisme tient compte de sa participation au Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (« OMERS »), un fonds de retraite interentreprises du secteur public, à titre de régime à cotisations déterminées. L'OMERS précise les prestations de retraite que doivent recevoir les employés en fonction de leur ancienneté et de leur taux de rémunération.

Les avantages sociaux comprennent les congés annuels et les congés de maladie. Les droits aux vacances sont accumulés au fur et à mesure que les droits sont acquis. Les prestations de congé de maladie sont accumulées conformément à la politique de l'organisme.

g) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles

Une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles est comptabilisée lorsque, à la date des états financiers, tous les critères suivants sont remplis :

- il existe une obligation juridique qui oblige l'entité à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- l'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

LES SERVICES À LA FAMILLE ET À L'ENFANCE DE FRONTENAC, LENNOX ET ADDINGTON

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

1. Principales conventions comptables (suite)

g) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles (suite)

Les coûts d'assainissement réellement engagés sont imputés à l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations dans la mesure du passif comptabilisé. Tout écart entre les coûts d'assainissement réellement engagés et le passif correspondant est comptabilisé à l'état des résultats au moment de l'assainissement.

L'Agence n'a comptabilisé aucune obligation relative à la mise hors service d'actifs en 2025 ou 2024.

h) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés des éléments d'actif et de passif, sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers et sur les montants déclarés des produits et des charges de la période. Les résultats réels pourraient différer des estimations.

2. Immobilisations corporelles

	Coût	Amortissement cumulé	2025 Valeur comptable nette	2024 Valeur comptable nette
Terrains	607 129 \$	– \$	607 129 \$	607 129 \$
Bâtiments	23 854 051	5 892 171	17 961 880	18 436 548
Aménagements de terrains	215 771	215 771	–	–
Mobilier et équipement	1 631 836	1 596 857	34 979	45 659
Équipement téléphonique et systèmes d'information	1 174 453	1 174 453	–	–
Matériel informatique	2 120 157	1 976 019	144 138	86 975
Licences et logiciels	950 975	885 546	65 429	151 099
Véhicules	228 060	228 060	–	6 983
	30 782 432 \$	11 968 877 \$	18 813 555 \$	19 334 393 \$

Le coût et l'amortissement cumulé des immobilisations corporelles au 31 mars 2024 s'élevaient à 30 661 432 \$ et 11 327 039 \$, respectivement

LES SERVICES À LA FAMILLE ET À L'ENFANCE DE FRONTENAC, LENNOX ET ADDINGTON

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

3. Dette bancaire

L'entente financière entre l'organisme et sa banque prévoit une facilité de crédit d'exploitation pouvant atteindre 1 000 000 \$ pour financer des dépenses d'exploitation. Les intérêts sur les fonds tirés sont facturés au taux préférentiel de la banque moins 0,25 %. Au 31 mars 2025, aucun montant (néant \$ en 2024) n'avait été prélevé sur la facilité de crédit d'exploitation.

4. Fonds détenus pour le compte d'autres organismes

L'organisme agit à titre d'organisme hôte pour divers Fonds destinés à un usage particulier ou à des personnes particulières. Une partie de ces fonds est détenue dans le but d'ouvrir des REEE pour les enfants et les jeunes pris en charge qui répondent à certains critères, selon les directives du ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires. Au 31 mars 2025, le montant des fonds de REEE inclus dans le total est de 96 683 \$ (67 943 \$ en 2024).

Une fois les comptes ouverts, les REEE sont retirés de l'état de la situation financière de l'organisme et ne sont plus pris en compte dans l'actif et le passif de l'organisme. La valeur des comptes de chaque REEE ouverts est la suivante et ne comprend pas les subventions et les bons connexes :

	2025	2024
Total des cotisations ouvertes dans les REEE détenus auprès de la Banque Royale, à la fin de l'exercice	1 086 074 \$	1 093 619

5. Dette à long terme

	2025	2024
Dette à long terme payable en versements mensuels de 94 289 \$, incluant le capital et les intérêts à 6,11 % par année, exigible le 18 octobre 2026	15 418 526 \$	15 612 946
Moins la tranche à court terme	206 571	194 510
	15 211 955 \$	15 418 436 \$

Le solde du prêt hypothécaire susmentionné qui constitue la dette à long terme est amorti sur une période de 30 ans. L'intention de la direction est de refinancer ce prêt hypothécaire lorsqu'il arrivera à échéance à l'exercice 2026.

LES SERVICES À LA FAMILLE ET À L'ENFANCE DE FRONTENAC, LENNOX ET ADDINGTON

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

5. Dette à long terme (suite)

L'hypothèque est garantie par un accord de garantie générale représentant une charge de premier rang grevant tous les biens actuels ou futurs de l'organisme, la cession de l'assurance et les sûretés hypothécaires en vigueur sur l'immeuble administratif situé à Kingston.

Les intérêts sur la dette à long terme de 937 047 \$ (706 739 \$ en 2024) sont inclus dans les charges d'occupation de l'immeuble à l'état des résultats.

6. Ententes sur les pensions

L'organisme cotise au Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (OMERS), un régime interentreprises, au nom des membres de son personnel. Le régime est un régime à prestations déterminées qui précise le montant des prestations de retraite que les employés recevront, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire.

Étant donné que l'OMERS est un régime de retraite interentreprises, l'organisme ne comptabilise aucune part du déficit actuariel du régime de retraite de 2,9 milliards de dollars au 31 décembre 2024 (déficit actuariel de 4,2 milliards de dollars au 31 décembre 2022), car il s'agit d'une responsabilité conjointe de toutes les entités du secteur public participantes et de leurs employés.

Les cotisations de l'organisme sont incluses dans l'état des résultats et classées dans les charges au titre des avantages sociaux des employés. Le montant versé à l'OMERS pour la prestation de services courants en 2025 était de 1 147 441 \$ (1 215 137 \$ en 2024).

7. Apports en capital reportés

Le solde des apports de capital reportés non amortis comprend ce qui suit :

	2025	2024
Apports de capital non amortis utilisés pour l'acquisition d'actifs	1 520 170 \$	1 560 712 \$

LES SERVICES À LA FAMILLE ET À L'ENFANCE DE FRONTENAC, LENNOX ET ADDINGTON

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

7. Apports en capital reportés (suite)

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles comprennent la fraction non amortie et la fraction inutilisée des dons et des subventions reçus en vue de l'acquisition d'immobilisations corporelles. L'amortissement des apports afférents aux immobilisations corporelles est comptabilisé comme revenus dans l'état des résultats.

	2025	2024
Solde au début de l'exercice	1 560 712 \$	1 601 254 \$
Moins : montants amortis par imputation aux produits	(40 542)	(40 542)
Solde à la fin de l'exercice	1 520 170 \$	1 560 712 \$

8. Investis en immobilisations corporelles

a) L'investissement en immobilisations corporelles est calculé ainsi :

	2025	2024
Immobilisations corporelles	18 813 555 \$	19 334 393 \$
Montants financés par :		
Apports reportés afférents aux immobilisations	(1 520 170)	(1 560 712)
Dette à long terme	(15 418 526)	(15 612 945)
	1 874 859 \$	2 160 736 \$

b) La variation nette de l'investissement en immobilisations corporelles est déterminée ainsi :

	2025	2024
Insuffisance des produits sur les charges :		
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	40 542 \$	40 542 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	(641 838)	(659 346)
	(601 296)\$	(618 804)\$

LES SERVICES À LA FAMILLE ET À L'ENFANCE DE FRONTENAC, LENNOX ET ADDINGTON

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

8. Investis en immobilisations corporelles (suite)

b) (suite) :

	2025	2024
Variation nette de l'investissement en immobilisations corporelles :		
Acquisition d'immobilisations corporelles	121 000 \$	74 664 \$
Paiements de la dette à long terme	194 419	405 957
	315 419 \$	480 621 \$

9. Dépendance économique

L'organisme dépend économiquement du ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires (le « Ministère ») pour obtenir des fonds suffisants pour poursuivre ses activités, remplacer l'équipement essentiel et mener à bien ses projets d'immobilisations.

10. Éventualités

a) Revenu de subvention provinciale

La subvention de fonctionnement est comptabilisée en fonction de l'affectation financière approuvée par le Ministère et la province de l'Ontario. La province de l'Ontario peut recouvrer les excédents du programme en demandant au Ministère de traiter un rapprochement annuel après la fin de l'exercice. Tout recouvrement sera constaté à titre d'ajustement des revenus dans l'état des résultats de l'exercice de recouvrement.

b) Revendications juridiques

La nature de ses activités fait en sorte que l'organisme peut faire l'objet de poursuites en cours ou à tout moment. Concernant les plaintes reçues en date du 31 mars 2025, la direction croit que l'organisme dispose de mécanismes de défense suffisants et d'une protection d'assurance adéquate. Advenant qu'une réclamation soit accueillie, la direction ne croit pas que celle-ci aurait une incidence importante sur la situation financière de l'organisme.

c) Questions liées à l'emploi

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme participe à certaines négociations liées à l'emploi, et elle a comptabilisé des charges à payer en se fondant sur l'estimation par la direction des montants de règlement potentiels lorsque ces montants peuvent être raisonnablement déterminés.

LES SERVICES À LA FAMILLE ET À L'ENFANCE DE FRONTENAC, LENNOX ET ADDINGTON

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2025

11. Risques financiers

a) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations en temps voulu ou à un prix raisonnable. L'organisme gère son risque de liquidité en surveillant ses exigences opérationnelles. Les créditeurs et charges à payer sont en général exigibles dans les 60 jours suivant la réception de la facture. Elle prépare ses prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour honorer ses obligations.

Au 31 mars 2025, le passif à court terme de l'organisme excède son actif à court terme de 878 917 \$.

L'organisme a déclaré un déficit financier pour l'exercice en cours, et son budget pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026 prévoit une perte financière. En raison de ces pertes, l'organisme a subi une diminution de son fonds de roulement et de sa position nette en matière d'actifs. L'organisme continue de cerner et d'évaluer les possibilités de relever ces défis financiers. À court terme, l'organisme prévoit s'appuyer sur le financement offert par ses facilités de crédit existantes, sur les liquidités disponibles ainsi que sur les économies découlant des mesures d'efficacité. En raison de ses déficits financiers récurrents, l'organisme dépend davantage de la province de l'Ontario, comme il est indiqué à la note 9.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie ne respecte pas ses obligations contractuelles, entraînant une perte financière. L'organisme s'expose à un risque de crédit en ce qui concerne l'encaisse et les comptes débiteurs. L'organisme conserve ses liquidités auprès d'institutions financières réputées. L'organisme évalue continuellement ses débiteurs et tient compte des montants irrécouvrables dans la provision pour créances douteuses. La provision pour créances douteuses de l'organisme au 31 mars 2025 est de néant \$ (néant \$ en 2024). Il n'y a eu aucune variation importante de ce risque par rapport à 2024.

c) Risque de taux d'intérêt

L'organisme s'expose à un risque de taux d'intérêt sur sa marge de crédit à taux d'intérêt variable et sa dette à long terme à taux d'intérêt fixe. D'autres détails sur la dette bancaire et la dette à long terme sont fournis aux notes 3 et 5, respectivement. Il n'y a eu aucune variation importante de ce risque par rapport à 2024.

11. Informations comparatives

Certaines informations comparatives ont été reclassées pour être conformes au mode de présentation des états financiers adopté pour l'exercice considéré.

LES SERVICES À LA FAMILLE ET À L'ENFANCE DE FRONTENAC, LENNOX ET ADDINGTON

Tableau A
Fonds affectés d'origine externe

Exercice clos le 31 mars 2025, avec informations comparatives de 2024

	Fonds Futures	Fonds d'enrichissement	Fonds d'EPOE	Service de relève hors domicile	Umoja Hub	Équipe des champions ontariens de l'éducation	Subventions	A Great Start for Families Kahwà:tsire Ronwatiyenawá:se Centre	Total de 2025	Total de 2024
Fonds reçus :										
Financement provincial	–	–	125 399	–	–	27 015	–	–	152 414	199 375
Recouvrement des charges	3 000	–	–	–	–	–	–	–	3 000	1 775
Revenus non conservables	4 911	23 006	13 188	–	–	–	–	454 022	495 127	222 846
Dons	7 950	341 041	–	–	10 500	–	11 625	–	371 116	549 056
	15 861	364 047	138 587	–	10 500	27 015	11 625	454 022	1 021 657	973 052
Fonds utilisés :										
Salaires	–	40 459	–	–	–	12 579	–	156 638	209 676	190 601
Avantages sociaux	–	10 345	–	–	–	2 817	–	50 624	63 786	61 311
Transport	–	–	–	–	–	15	–	240	255	–
Formation et recrutement	–	–	–	–	–	–	–	98	98	–
Occupation de l'immeuble	–	–	–	–	–	–	–	38 055	38 055	38 193
Services professionnels — non destinés aux clients	–	–	–	–	–	1 576	–	20 000	21 576	29 321
Charges de programme	–	500	–	–	8 424	353	–	1 340	10 617	2 719
Services professionnels destinés au client	–	46 384	–	–	–	–	–	8 339	54 723	198 408
Besoins personnels du client	–	27 786	146 415	–	–	–	–	5 022	179 223	107 146
Aide financière	22 500	51 105	–	–	–	–	–	–	73 605	18 633
Promotion et publicité	–	14 617	–	–	–	–	–	27	14 644	2 567
Administration	–	2 695	–	–	–	–	–	876	3 571	1 143
Divers	60	744	–	–	–	–	–	318	1 122	21
Technologies	–	59	–	–	–	–	–	1 547	1 606	1 393
	22 560	194 694	146 415	–	8 424	17 340	–	283 124	672 557	651 456
Variation des produits reportés – grevés d'affectations externes										
	(6 699)	169 353	(7 828)	–	2 076	9 875	11 625	170 898	349 100	321 596
Soldes reportés, au début de l'exercice										
	29 772	592 629	9 419	44 516	–	47 985	–	229 644	953 967	632 371
Soldes reportés, à la fin de l'exercice										
	23 073	761 982	1 591	44 516	2 076	57 860	11 625	400 542	676 338	953 967

Les fonds grevés d'affectations externes ne déclarent que les ressources affectées aux fonds suivants :

- (i) Le Fonds Futures verse des bourses aux anciens pupilles de l'organisme.
- (ii) Le Fonds d'enrichissement vise à répondre aux besoins des clients de l'organisme et à leur fournir des services, dont le budget de fonctionnement de l'organisme ne tient habituellement pas compte.
- (iii) Le Fonds d'équivalence de la Prestation ontarienne pour enfants (« EPOE ») offre aux enfants et aux jeunes de 0 à 17 ans pris en charge un accès à des possibilités récréatives, éducatives, culturelles et sociales, ainsi qu'un programme d'épargne pour les jeunes de 15 à 17 ans qui répondent à certains critères afin de faciliter leur transition vers la vie autonome.
- (iv) Le Service de relève hors domicile soutient le programme Kool Kamp visant à offrir, le temps d'une journée, un répit aux familles qui ont des enfants ayant une déficience physique ou développementale et des besoins complexes dans le comté de Lennox et d'Addington.
- (v) Coordinée et financée à l'échelle provinciale, l'Équipe des champions ontariens de l'éducation (ECOÉ) a pour objectif d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies visant à soutenir les enfants et les jeunes pris en charge par les sociétés d'aide à l'enfance, afin de les sensibiliser à l'importance de leur participation et de leur réussite à toutes les étapes de leur parcours éducatif, y compris les études postsecondaires, la formation et l'emploi.
- (vi) Le Great Start for Families Centre offre du soutien aux familles dès la période prénatale et auprès des enfants jusqu'à l'âge de six ans. Il constitue un point de service centralisé donnant aux familles accès à divers services et programmes offerts en coordination avec les partenaires communautaires.
- (vii) Le Umoja Hub est un centre communautaire fondé sur une prestation de services d'approche afrocentrique et des ressources de soutien, offrant des programmes globaux inclusifs et accessibles ainsi que des services de consultation. Il vise à autonomiser les familles et à les aider à répondre à leurs préoccupations concernant l'accès équitable et culturellement approprié aux services et soutiens, notamment grâce à des programmes parascolaires, de fin de semaine et d'été inclusifs et accessibles, afin de combler les lacunes actuelles dans la prestation des services.
- (viii) Le Fonds de subventions « Stay In School » offre un soutien aux enfants et aux jeunes pris en charge et/ou impliqués dans le système de protection de l'enfance, afin de favoriser leur réussite scolaire et de reconnaître leurs efforts et leurs réalisations.

LES SERVICES À LA FAMILLE ET À L'ENFANCE DE FRONTENAC, LENNOX ET ADDINGTON

Tableau B
Sommaire financier

Exercice clos le 31 mars 2024, avec informations comparatives de 2023

	Initiatives provinciales – Fonds de liaison en matière de formation	CW - Soutiens communautaires et en matière de prévention – Prép. À la vie autonome	CSN – Fonds de placements individuels – CWCSN	Carrefour des services en français	Transition vers l'âge adulte	Protection de l'enfance	Autre	Total de 2025	Total de 2024
Produits :									
Financement provincial	90 200	76 568	760 288	85 000	–	24 749 691 \$	150 568 \$	25 912 315 \$	28 029 026 \$
Recouvrement des charges	–	–	76 494	–	–	375 235	3 000	454 729	898 485
Revenus non conservables	–	–	43 902	105	–	898 907	324 228	1 267 142	1 144 174
Dons	–	–	–	–	–	–	194 761	194 761	127 464
	90 200	76 568	880 684	85 105	–	26 023 833	672 557	27 828 947	30 199 149
Charges :									
Salaires	64 486	61 453	–	–	–	12 018 728	209 676	12 354 343	12 588 120
Avantages sociaux	21 128	15 115	–	–	–	4 001 764	63 787	4 101 794	4 196 753
Transport	–	–	–	355	–	569 775	256	570 386	553 337
Formation et recrutement	–	–	–	–	–	136 452	99	136 551	142 811
Occupation de l'immeuble	–	–	–	–	–	1 538 192	38 055	1 576 247	1 331 054
Services professionnels – non destinés aux clients	–	–	–	270	–	153 488	21 576	175 334	247 173
Charges de programme	–	–	–	84 452	–	63 920	10 617	158 989	39 774
Paiements d'intégration	–	–	–	–	–	4 533 866	–	4 533 866	3 837 716
Services professionnels – destinés aux clients	–	–	–	–	–	500 989	54 722	555 711	359 496
Besoins personnels du client	4 586	–	880 684	28	–	636 342	179 223	1 700 863	1 649 656
Aide financière	–	–	–	–	–	1 144 096	73 605	1 217 701	1 371 511
Santé et dépenses connexes	–	–	–	–	–	168 407	–	168 407	307 552
Promotion et publicité	–	–	–	–	–	18 012	14 645	32 657	41 107
Administration	–	–	–	–	–	131 729	3 570	135 299	127 480
Autres	–	–	–	–	–	669 623	1 120	670 743	492 921
Technologies	–	–	–	–	–	402 284	1 606	403 890	375 727
	90 200	76 568	880 684	85 105	–	26 687 667	672 557	28 492 781	27 662 188
Excédent des produits sur les charges									
(des charges sur les produits)	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	(663 834) \$	– \$	(663 834) \$	2 536 961 \$